

Exemple: réinsertion professionnelle

«Il faut savoir regarder un peu plus loin»

A la Fédération laitière valaisanne à Sierre, une personne qui avait déjà fait un stage durant sa maturité professionnelle à la FLV et qui par la suite ayant subi un burn out a été engagée dans le cadre du programme de réinsertion professionnelle de l'AI. Le responsable RH Olivier Jollien et l'employé, Monsieur Z. parlent ici de cette expérience.

Olivier Jollien, employeur: La demande de réinsertion professionnelle que m'a adressée l'AI est arrivée au bon moment, car nous étions justement en phase de restructuration interne et nous avions une place libre qui pouvait lui convenir.

Il y a toujours un doute, on se demande pourquoi la personne est à l'AI. Il est tout à fait possible que la situation empire si on l'engage. Mais, pour en avoir le cœur net, il faut prendre le risque. Nous nous sommes simplement dit: «Pourquoi ne pas essayer? Si nous pouvons aider quelqu'un, faisons-le!»

Carole Mayor-Rossier, conseillère AI: Lors de la première discussion avec M. Jollien, monsieur Z. a parlé très naturellement et ouvertement de sa maladie et de ses limites. On ne sait jamais comment un employeur réagit face à handicap psychique, mais, dans ce cas, la réaction a été très positive. Nous nous sommes mis d'accord sur une période d'entraînement au travail dans la comptabilité.

Monsieur Z., employé: J'ai perdu ma place de travail et j'ai dû être soigné en clinique. Les assistantes sociales de la clinique ont annoncé mon cas à l'AI. Mon premier contact avec Mme Mayor-Rossier a eu lieu en 2010. Elle m'a demandé: «Quel métier avez-vous envie d'exercer?» Je lui ai répondu que mon rêve serait de travailler dans la comptabilité. J'ai trouvé génial qu'elle ait accueilli favorablement mon souhait et qu'elle ait engagé les démarches nécessaires.

Olivier Jollien: Nous avons informé nos collaborateurs de notre intention d'engager monsieur Z. dans le cadre d'une mesure de réinsertion de l'AI, sans donner plus de détails. Les deux collègues travaillant à la comptabilité ont bien

pris la nouvelle et se sont montrés prêts à tenter l'expérience.

Monsieur Z.: La collaboration avec mes collègues se passe très bien, j'ai de la chance. Ils ne m'ont jamais considéré comme malade. Ils ont accepté que je sois plus lent, tout en me traitant normalement. J'ai particulièrement apprécié le fait qu'ils me fassent confiance dès le début.

A cause du nouveau rythme imposé par mon travail, j'ai eu peur au début de faire une rechute, de devoir retourner à l'hôpital. Le travail était pour moi un moyen de reprendre une vie normale, c'est pourquoi je voulais absolument réussir. La liberté qu'on m'a laissée concernant mes horaires de travail m'a particulièrement aidé.

Olivier Jollien: J'apprécie le fait que monsieur Z. soit toujours de bonne humeur et qu'il se soit intégré très rapidement dans l'équipe et dans l'entreprise.

Sa franchise a beaucoup facilité les choses. Nous lui avons dit de nous avvertir immédiatement si quelque chose n'allait pas, car il se connaît mieux que personne et nous ne pouvons pas nous mettre dans sa peau.

Monsieur Z.: J'avais besoin de trois éléments pour retrouver la forme: le soutien de ma famille, un travail pour être entouré de personnes en bonne santé et pouvoir recouvrer la mienne, et une vie personnelle, par ex. des contacts avec mes amis.

Trouver du travail est le plus difficile des trois, mais, grâce à Mme Mayor-Rossier, j'y suis arrivé. Elle a été la bonne fée qui a exaucé mes vœux. Mon coach a également été très important pour moi. Cette personne était une sécurité, une épaule sur laquelle m'appuyer. De même que mon père, qui était présent à toutes les discussions.



Photo: m. à d.

Olivier Jollien (à g.) employeur de Monsieur Z., conseille à d'autres employeurs de tenter l'expérience.

Olivier Jollien: Oui, je répèterais sans hésiter une telle expérience. Bien entendu, tout dépend des possibilités de l'entreprise. Nous sommes soumis à une forte pression et nous ne pouvons donc pas engager artificiellement une personne pour une mesure de réinsertion ou un réentraînement au travail si un nouveau poste ne se justifie pas.

Je conseille à d'autres employeurs de tenter l'expérience. Nous travaillons tous dans un environnement où il faut être très productif. Mais parfois, il faut savoir regarder un peu plus loin et prendre des risques. C'est la seule façon d'être surpris en bien. ■

Les versions intégrales de ces deux articles ainsi que d'autres exemples sont disponibles sur le site www.compasso.ch